

Compte rendu du conseil d'école du 4 juin 2015

Etaient présents :

Pour la mairie : Mr DARDONVILLE, Mme POUSSE, Mme GAUCHER

Les représentants des parents d'élèves : Mme MARTIN, Mme PICARD, Mme VINCENT, Mme PERRICHON, Mme PLISSON, Mme DIANA, Mme ANCESCHI, Mme VESSAIRE, Mme PEIGNE, Mme POUSSE, Mr PECOT

Mme LAVALL

Mme VANHOUTTE : DDEN

Les enseignants : Mr MARTIN, Mr CHAMPALAUNE, Mme VASSORT, Mme AUCOUTURIER, Mme ZAMORA, Mme BLONDEAU

1 Effectifs et répartitions en prévision pour la rentrée 2015-2016

1. Petite Section - Moyenne Section (14+8) avec Mme Aucouturier

2. Moyenne Section - Grande Section (8 + 18) avec Mme Leclerc

3. CP (15) avec Mme Ginder

4. CE1 (26) avec Mr Champalaune

5. CE2 (18) avec Mr Zamora

6. CM1 (29) avec Mr Martin

7. CM2 (18) avec Mme Blondeau

Les effectifs des 7 classes se portent à 154 élèves. Perte de 10 élèves par rapport à l'an dernier.

Les chiffres des effectifs ont été transmis à l'Inspection Académique.

Dans le cas du maintien à 7 classes, une nouvelle enseignante arriverait en Grande section de maternelle.

2 Intrusions dans l'école

A trois reprises, pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, des actes de vandalisme ont eu lieu à l'intérieur de l'école (vols de denrées alimentaires) ainsi que des tentatives d'effractions par la porte de la cantine.

En réponse à ces actes, la mairie va faire installer un système d'alarme prochainement à l'école (avant fin juin au plus tard). Le système sera ainsi opérationnel avant les grandes vacances et pour la rentrée prochaine.

3 Dates à venir pour la fin d'année

- 1. Le mardi 9 juin à 19h30** : Diaporama du séjour de classe neige des CM2 à la salle polyvalente. Lors de cette soirée, des dictionnaires ainsi que des livres seront remis aux CM2 par la Municipalité.

2.Le jeudi 18 juin de 16h30 à 18h30 : Portes ouvertes à l'école. Vous pourrez visiter tous les bâtiments ainsi que la garderie.

3.Le mardi 23 juin à 19h00 : Pièce de théâtre des CE2 à la salle polyvalente à 19H. C'est ouvert à tous. Une représentation sera faite aux élèves de l'école le matin.

3.Le mercredi 24 juin : Intervention musicale de la part de Mr Latger pour les maternelles et les CE2.

4.Le jeudi 25 juin à 18h30 : Accueil des nouveaux élèves de la Petite Section à l'école par Mme Aucouturier avec visite de locaux.

5.Le lundi 29 juin : Pique-nique pour les maternelles

Le lundi 29 juin : Echanges avec les correspondants des CM2. Ce sont les élèves de Mr Iunk de l'école Beaudouin de Chécy.

6.Le mardi 30 juin : Pour conclure le cycle de volley qui a duré 9 semaines cette année, une rencontre Volley d'une journée aura lieu pour les CE2, CM1 et CM2 avec les élèves des écoles de Saint-Lyé-la-Forêt et Loury. Pique-nique à prévoir.

7.Le mercredi 1^{er} juillet : Les CM1 et les CM2 organiseront des ateliers sportifs pour les maternelles.

8.Et enfin et surtout LE MARDI 2 JUILLET A 18h00 A LA SALLE POLYVALENTE : DEPART EN RETRAITE DE Mme MARTINE VASSORT avec un pot offert par la municipalité.

4 Projets pour l'année 2015-2016

•Ecole & Cinéma: Les CP, CE1, CE2 et CM1 participeront à la prochaine saison de « École et Cinéma ». Des demandes de subventions auprès de la mairie et de la commission Kermesse seront effectuées.

•Classe découverte pour les CM2 : Mme Blondeau n'a pas pris sa décision de repartir ou non en classe découverte.

5 Questions des parents

Comment vont se dérouler les TAP l'année prochaine ?

Mme Lavall indique que les mêmes ateliers seront reconduits l'année prochaine (sport, bricolage, peinture, jeux de société). Le fonctionnement de ces ateliers sera identique à cette année à l'exception de l'atelier jeux de société qui sera revu et de l'atelier peinture qui se fera avec un nombre inférieur d'enfants. Une réflexion est en cours pour la mise en place d'un nouvel atelier Cuisine à la demande des enfants.

Une fiche d'inscription unique sera demandée en début d'année. Plus de fiche par période comme cette année.

En moyenne, 139 enfants ont participé au T.A.P. cette année. L'effectif le plus bas était de 123 élèves.

La C.C.F. et la mairie garantissent la gratuité des T.A.P. pour l'année scolaire prochaine 2015-2016 mais précisent que cette gratuité est dépendante des aides de l'Etat.

Mise en place d'un passeport par enfant destiné à l'équipe enseignante, la mairie et les membres de l'accueil des T.A.P. Ceci afin de pérenniser les procédures de sécurité déjà mises en place lors du passage de la classe aux activités et pour autoriser les enfants à partir.

Mme LAVALL espère toujours obtenir des animateurs supplémentaires.

Un appel aux bénévoles est lancé. Ils sont les bienvenus même pour des interventions ponctuelles.

Est-il possible de prendre un intervenant Musique au lieu d'un Intervenant Sport ?

Le conseil des maîtres a décidé à l'unanimité qu'il préfère laisser en place un intervenant sport ce qui permet d'avoir 50 minutes pleines d'activités sans temps de préparation au préalable.

L'intervenant est rémunéré par la Mairie. La municipalité indique que le coût d'un intervenant est très important et que le budget de la commune ne permet pas de financer un intervenant supplémentaire.

6 Point kermesse

Les membres de la commission kermesse remercient les parents qui se sont inscrits et qui ont participé au bon déroulement de la kermesse.

Les membres de la commission kermesse (Mmes Soreau, Diana et Plisson) se posent de nombreuses questions concernant leur engagement dans l'organisation de la fête. En effet, elles souhaiteraient que de nouveaux parents intègrent la commission afin de les aider dans cette préparation.

L'équipe enseignante précise qu'elle ne reprendrait pas l'organisation de la kermesse si les membres de la commission kermesse se désengageaient.

La commission kermesse attribue environ 1600€ en moyenne par an à l'ensemble de l'école primaire ainsi que 300€ pour les T.A.P.

La commission kermesse remercie Mr Le Maire d'avoir prêté sa sono personnelle pour le spectacle des enfants lors de la kermesse.

7 Remerciements

- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le goûter de fin d'année offert aux enfants le jeudi 2 juillet 2015.
- Mme Aucouturier remercie la municipalité et le personnel de cantine d'avoir permis aux parents d'élèves de la classe de manger au restaurant scolaire lors de leur visite.
- Mme Vassort est très sensible à l'attention de la municipalité de lui organiser un pot de départ et la remercie. Elle vous dira au revoir avec émotion lors de cette occasion.

8 Rentrée des classes 2015-2016

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2015 à 8h30.

A titre indicatif :

Les vacances de Toussaint : du vendredi 16 octobre 2015 (après la classe) au dimanche 1^{er} novembre 2015 (inclus)

Les vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2015 (après la classe) au dimanche 3 janvier 2016 (inclus)

Les vacances d'Hiver : du vendredi 5 février 2016 (après la classe) au dimanche 21 février 2016 (inclus)

Les vacances de Printemps : du vendredi 1^{er} avril 2016 (après la classe) au dimanche 17 avril 2016 (inclus)

Pont de l'Ascension : Du jeudi 5 mai 2016 au dimanche 8 mai 2016. Il n'y aura pas classe le vendredi 6 mai 2016.

Fin de l'année scolaire : le mardi 5 juillet 2016 après la classe.

Suite au dernier Conseil d'école, information importante de dernière minute : La municipalité a été informée d'une possible fermeture de classe pour notre école à la rentrée prochaine. Les parents élus ont décidé de se mobiliser contre cette décision.

La commission prendra sa décision mardi 16 juin à 10h.